

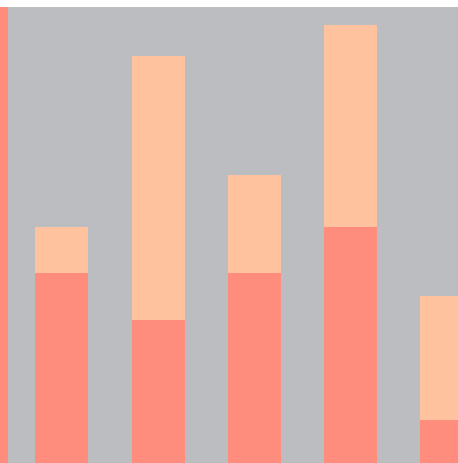


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agreste

Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche



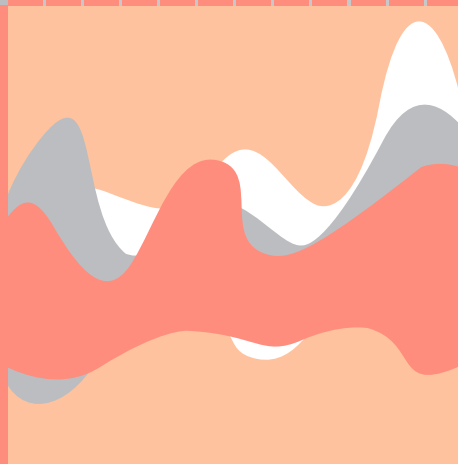
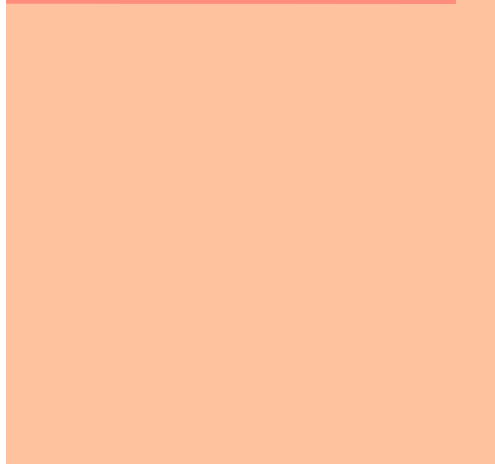
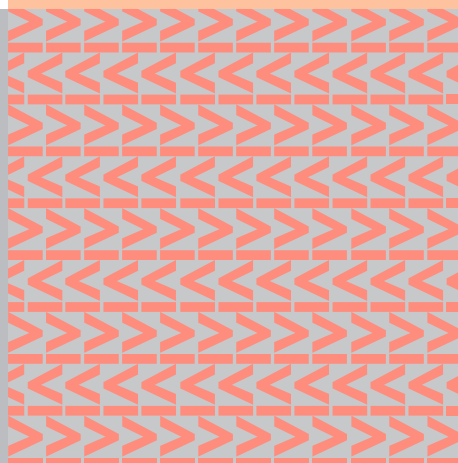
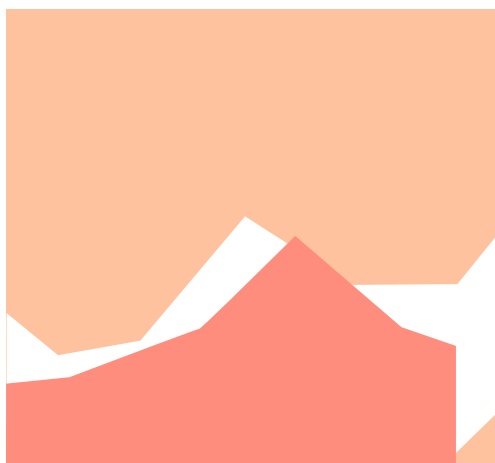
01 ESSENTIEL

JUILLET 2026 N°2

Enquête sur la structure des exploitations
agricoles en 2023 - Production canne

Principaux résultats - Guadeloupe

GUADELOUPE



SYNTHÈSE

En 2023, suite à l'enquête structure, on dénombre en Guadeloupe 2762 exploitations cultivant de la canne, soit une baisse moyenne de 3.5% par an depuis 2020, contre 2.8% par an entre 2010 et 2020. Cette accélération de la baisse impacte surtout les micro-exploitations (-5.3% par an). La surface totale en canne reste elle relativement stable, ce qui fait passer de 4 à 4.4 ha la surface moyenne par exploitation. L'âge moyen passe de 53 à 55 ans, et la tendance à la pluriactivité s'accroît.

Afin d'analyser les évolutions depuis 2020, cette publication va observer les mêmes critères que ceux publiés suite au RA 2020 dans la fiche «les exploitations cultivant de la canne à sucre en Guadeloupe (<https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/ra2020-chiffres-cles-des-exploitations-cultivant-de-la-canne-a-sucre-a1672.html>)». Surface cultivée, dimension économique, orientation technico-économique, main d'oeuvre, etc ont ainsi été étudiées. La présente publication regroupe les principaux résultats obtenus et les compare entre 2020 et 2023.

1 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) est l'opération statistique menée entre les recensements agricoles pour suivre l'évolution de la structure des exploitations agricoles. Elle a lieu tous les trois ans entre deux recensements agricoles. L'enquête ESEA 2023 est la première après le recensement agricole de 2020 et porte sur la campagne agricole 2022-2023.

Objectifs et contexte

L'enquête ESEA 2023 vise à mesurer les évolutions structurelles des exploitations agricoles depuis le dernier recensement agricole. Menée simultanément dans tous les États membres de l'Union européenne, ainsi que dans plusieurs pays partenaires, elle s'inscrit dans un cadre européen. Conformément aux règlements européens 2018/1091 et 2022/2286 relatifs aux statistiques intégrées sur les exploitations agricoles et à la liste des variables et leur description, cette enquête garantit la comparabilité des résultats entre pays. Les résultats issus de l'ensemble des enquêtes nationales seront publiés sur le site d'Eurostat (<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/overview>). À ce titre, l'enquête bénéficie d'un soutien financier de la Commission européenne.

Questionnaire

L'enquête porte sur la structure des exploitations agricoles en 2023. Elle décrit de manière détaillée les cultures (surfaces) et les cheptels. Ces données permettent de calculer notamment la production brute standard (PBS). En complément, l'enquête couvre plusieurs thématiques transversales : la composition et les caractéristiques de la main-d'oeuvre, les pratiques d'irrigation, les principaux équipements utilisés, le recours aux nouvelles technologies (informatique, robotique), les activités de diversification, la description des vergers (âge et densité), ainsi que les pratiques de gestion des sols

en période hivernale. Un exemplaire du questionnaire est disponible à l'adresse suivante : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-ESEA2023/methodon/>

Champ d'enquête

L'enquête ESEA 2023 porte sur l'ensemble des exploitations agricoles (hors structures gérant des packages collectifs) situées en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Plan de sondage

Le plan de sondage est basé sur l'univers complet des exploitations agricoles tel que défini lors du recensement agricole 2020 et actualisé à partir de différentes sources administratives : le répertoire des entreprises (Sirene), les déclarations à la Politique agricole commune (PAC), le répertoire des cotisants non-salariés à la Mutualité sociale agricole (MSA), entre autres. La stratification est basée sur trois critères : la localisation du lieu principal de production (région et département), l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) et sa dimension économique (Cdex). Le tirage est effectué en un seul degré, directement au niveau des exploitations agricoles et s'opère au sein de chaque strate. Une strate exhaustive a été constituée pour les exploitations de très grandes dimensions économiques et/ou comportant plusieurs établissements, qui sont alors toutes enquêtées.

Définitions et concepts

Exploitation agricole

L'exploitation agricole est une unité économique participant à la production agricole et répondant à plusieurs critères :

- elle exerce une activité agricole, soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
 - elle atteint une taille minimale : soit 2 hectares pondérés de surface agricole utilisée (20 ares d'ananas, ou 40 ares de culture maraîchère de plein champs, ou 1 hectare de canne à sucre, ...);
- elle dispose d'une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene (1 exploitation = 1 SIRET) ou la détention d'un identifiant pour une demande d'aide de la PAC constitue une présomption d'indépendance de gestion.

Surface agricole utilisée (SAU)

La SAU (ou surface agricole utilisée) représente l'ensemble des surfaces consacrées aux productions agricoles ; elle inclut les terres arables (grandes cultures, cultures maraîchères, prairies temporaires.), les cultures permanentes (prairies permanentes, vignes, vergers.) et également les jachères. Elle n'inclut pas les bois et forêts.

Production brute standard (PBS), Orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) ou spécialisation – Dimension économique de l'exploitation (Cdex)

Les surfaces agricoles sont valorisées à l'aide de coefficients utilisés pour le calcul de la production brute standard (PBS). Conformément aux règlements européens encadrant les enquêtes sur la structure des exploitations, ces coefficients sont établis à partir des valeurs moyennes observées sur la période 2018-2022.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en :

- Grandes exploitations, quand la PBS est supérieure ou égale à 250 000 euros par an ;
- Moyennes exploitations, quand la PBS est comprise entre 100 000 et 250 000 euros par an ;
- Petites exploitations, quand la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros par an ;
- Microexploitations, quand la PBS est inférieure à 25 000 euros par an.

La PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur

spécialisation productive, dite aussi orientation technico-économique (Otex). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la (ou des) production(s) concernée(s) dépasse deux tiers du total de la PBS de l'exploitation.

Mesure du volume de travail

Le volume du travail mobilisé par les exploitations agricoles est exprimé en équivalent temps plein (ETP). Cette unité permet de mesurer l'ensemble du travail réalisé sur l'exploitation : par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés permanents ou saisonniers, les non-salariés ainsi que par les prestataires externes (entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma)). Il s'agit d'une estimation du volume de travail en tant que facteur de production et non d'une mesure de l'emploi agricole au sens strict. Un ETP correspond à 225 jours de travail par an, à raison de 7 heures par jour.

Temps de travail des actifs permanents

Le temps de travail des actifs permanents sur l'exploitation est recueilli par tranche, exprimée en fraction de temps complet. La quotité minimale est inférieure à un quart-temps et la maximale correspond à un temps complet. Ces quotités sont ensuite converties en équivalents temps plein (ETP) selon la correspondance suivante :

- moins d'un quart-temps : 0,125 ETP
- entre un quart et moins d'un mi-temps : 0,375 ETP
- un mi-temps : 0,5 ETP
- entre un mi-temps et moins de trois quarts : 0,625 ETP
- entre trois quarts et moins d'un temps plein : 0,875 ETP
- un temps complet : 1 ETP

Main d'oeuvre

La main-d'oeuvre permanente (employée par l'exploitation) recouvre l'activité :

- des chefs d'exploitation, des coexploitants et des associés travaillant sur l'exploitation ;
- des permanents salariés (y compris employés par un tiers ou un groupement d'employeurs) ou non-salariés (y compris les membres de la famille de l'exploitant) qui interviennent

régulièrement sur l'exploitation (c'est-à-dire au moins 8 mois, quelle que soit la quotité de travail).

La main-d'oeuvre non permanente recouvre l'activité :

- de la main-d'oeuvre saisonnière ;
- du personnel d'une entreprise de travaux agricoles, d'une Cuma ou d'un autre prestataire.

2 RÉSULTATS PRINCIPAUX

CHIFFRES CLÉS	page 4
SURFACES CULTIVÉES	page 4
EXPLOITANTS CANNE	page 4 - 5 - 6
EXPLOITATIONS CANNE	page 7-8

CHIFFRES CLÉS

Figure 1

Chiffres clés des exploitations cultivant de la canne à sucre

Informations	2010	2020	Évolution 2010-2020	2023	Évolution 2020-2023
Nombre total d'exploitations	4 316	3 087	-28%	2 762	-11 %
Surface cultivée en canne (ha)	14 214	12 417	-13%	12 171	-2 %
PBS totale canne (€)	36 757 929	32 183 594	-12%	32 216 779	0 %
Travail total (ETP)	3 702	2 752	-26%	2 429	-12 %
Nombre de chefs d'exploitation	4 316	3 121	-28%	2 774	-11 %
→ dont femmes	→ 1 121 (26%)	→ 780 (25%)	→ -30% (-1 point)	→ 655 (24%)	-16 % (-1 point)
Âge moyen des chefs d'exploitation	48	53	+ 5 ans	55	+ 2 ans

source: Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - Enquête pratiques culturales 2023

SURFACES CULTIVÉES

Figure 2

Surfaces totales des exploitations produisant de la canne à sucre

Bassin de production	Surfaces 2010 (ha)	Surfaces 2020 (ha)	Évolution 2010-2020	Surfaces 2023 (ha)	Évolution 2020-2023
GUADELOUPE	20 602	19 085	-7%	18 171	-5 %
→ dont canne	→ 14 173 (69%)	→ 12 417 (65%)	→ -12% (-4 points)	→ 12 171 (67%)	-2 % (-+2 points)
BASSE-TERRE	5 389	4 949	-8%	4 381	-11 %
→ dont canne	→ 3 914 (73%)	→ 3 279 (66%)	→ -16% (-7 points)	→ 2 951 (67%)	-10 % (+1 points)
GRANDE-TERRE	11 231	10 446	-7%	10 219	-2 %
→ dont canne	→ 7 788 (69%)	→ 6 980 (67%)	→ -10% (-2 points)	→ 7 147 (70%)	2 % (+3 points)
MARIE-GALANTE	3 981	3 688	-7%	3 570	-3 %
→ dont canne	→ 2 471 (62%)	→ 2 158 (58%)	-13% (-4 points)	→ 2 073 (58%)	-4 %

source: Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - Enquête pratiques culturales 2023

EXPLOITANTS CANNE

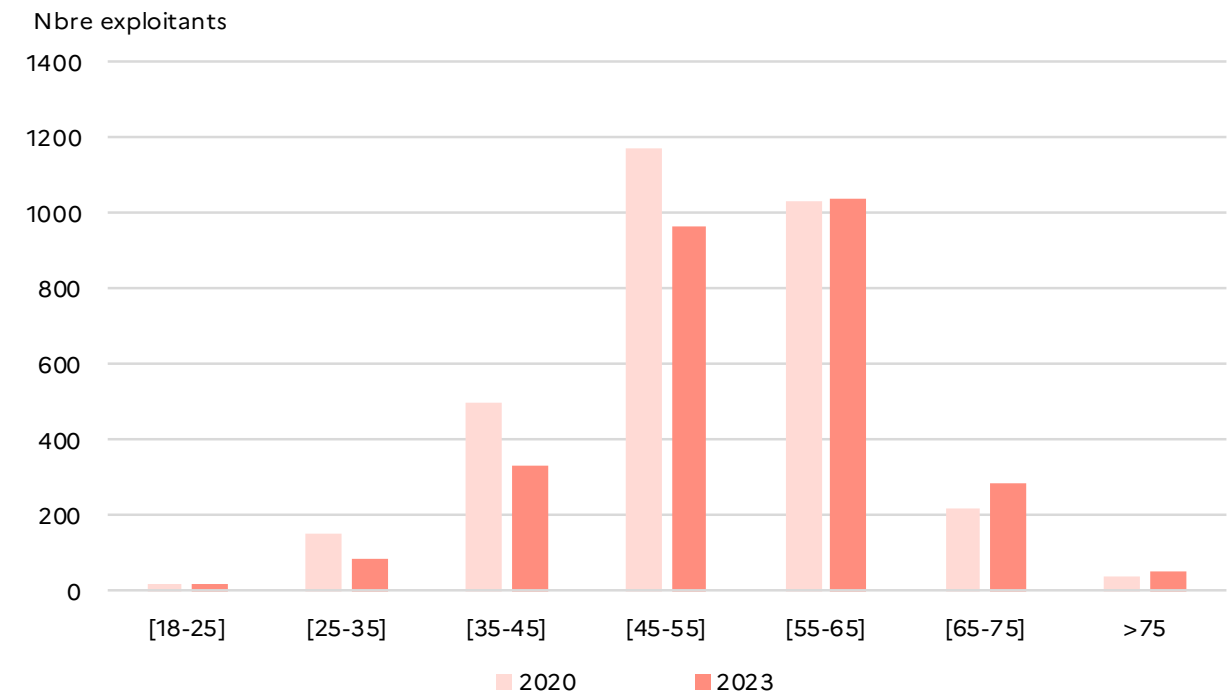
Figure 3

Nombre exploitants cultivant de la canne à sucre et surfaces produites suivant classe d'âge

Bassin de production	[18-25]	[25-35]	[35-45]	[45-55]	[55-65]	[65-75]	>75	Total
GUADELOUPE	15	83	329	965	1039	281	49	2762
→ surface canne	52	722	1309	3881	4570	1482	153	12171
BASSE-TERRE	0	40	46	158	176	67	32	519
→ surface canne	0	427	163	801	777	452	84	2704
GRANDE-TERRE	10	30	161	461	395	146	17	1221
→ surface canne	41	266	981	2350	2942	744	69	7393
MARIE-GALANTE	5	13	123	346	468	68	0	1023
→ surface canne	11	29	166	731	850	285	0	2073

source: Agreste - Enquête structure exploitations 2023

Figure 4
Évolution par classe d'âge des exploitants cultivant de la canne à sucre (Guadeloupe)



source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 5
Exploitants à titre principal et secondaire

Bassin de production	Sans pluriactivité		Pluriactivité exploitant à titre principal		Pluriactivité exploitant à titre secondaire		Total	
	2020	2023	2020	2023	2020	2023	2020	2023
GUADELOUPE	1409	901	1248	1193	464	668	3121	2762
BASSE-TERRE	320	131	256	257	49	80	625	468
GRANDE-TERRE	743	611	477	491	148	169	1368	1271
MARIE-GALANTE	346	160	515	445	267	419	1128	1023

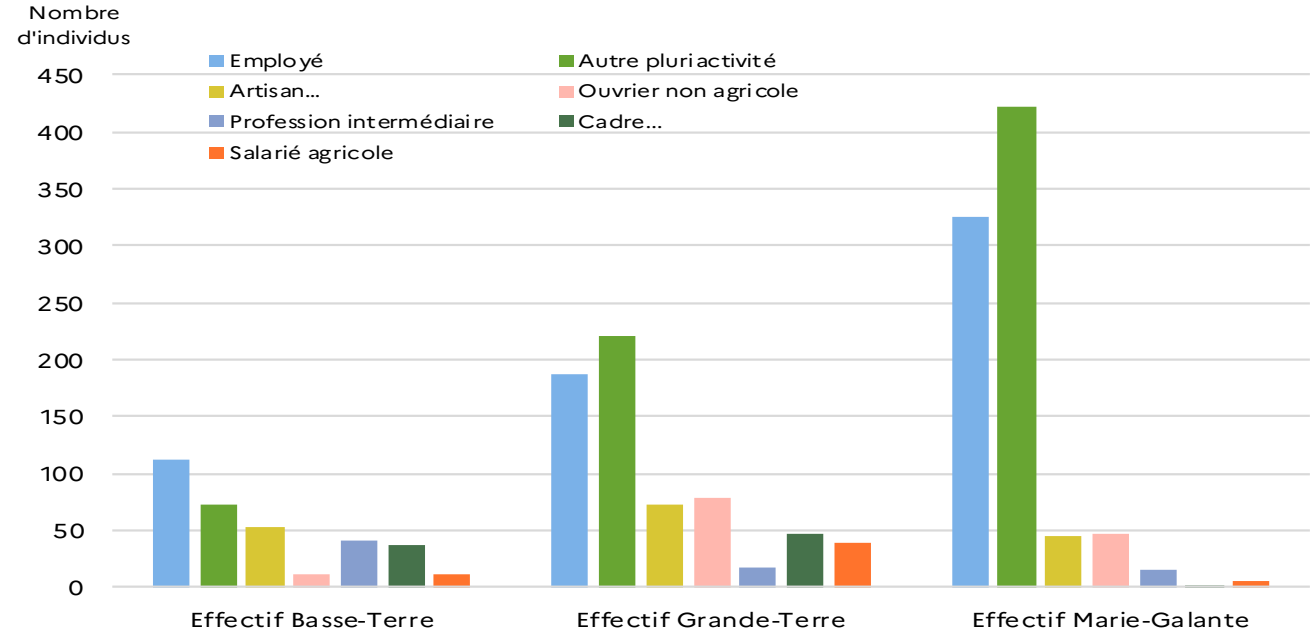
source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 6
Autre profession du chef d'exploitation pluriactif

Professions	Effectif Guadeloupe		Effectif Basse-Terre		Effectif Grande-Terre		Effectif Marie-Galante	
	2020	2023	2020	2023	2020	2023	2020	2023
Employé	755	626	145	113	261	187	349	326
Salarié agricole	57	57	9	12	36	40	12	ss
Artisan...	224	169	67	53	79	72	78	45
Ouvrier non agricole	97	137	8	11	68	79	21	47
Profession intermédiaire	71	73	26	41	21	16	24	16
Cadre...	57	84	17	36	17	46	23	ss
Autre pluriactivité	439	715	28	72	136	220	275	423
Total	1700	1861	300	338	618	660	782	864

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 7
Répartition autre profession des exploitants pluriactifs



source: Enquête structure exploitations 2023

Figure 8
formation initiale générale des chefs d'exploitation en Guadeloupe

Formation initiale agricole	Effectif 2020	Part 2020	Effectif 2023	Part 2023
Niveau CEP ou scolarisé(e) jusqu'au primaire	237	8 %	125	5 %
Niveau BEPC, brevet ou scolarisé(e) jusqu'au collège	887	29 %	686	25 %
Niveau CAP	488	16 %	435	16 %
Niveau BEP	523	17 %	613	22 %
Niveau baccalauréat général, brevet supérieur, bac techno, bac pro	509	17 %	488	18 %
Niveau diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT	213	7 %	231	8 %
Niveau d'études supérieures longues, diplôme d'ingénieur	129	4 %	155	6 %
sans réponse	25	1 %	29	1 %

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 9
formation agricole des chefs d'exploitation en Guadeloupe

Formation initiale agricole	Effectif 2020	Part 2020	Effectif 2023	Part 2023
Aucune scolarisation agricole	2278	73 %	2057	76 %
Niveau brevet des collèges agricoles	23	1 %	36	1 %
Niveau CAP Agricole (CAPA)	140	4 %	97	4 %
Niveau Brevet Professionnel Agricole (BEPA)	336	11 %	196	7 %
Niveau Baccalauréat Agricole	260	8 %	21	1 %
Niveau BTS Agricole (BTSA) ou licence pro agricole	61	2 %	274	10 %
Niveau d'études supérieures longues agricoles, diplôme d'ingénieur	23	1 %	18	1 %

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

EXPLOITATIONS CANNE

Figure 10

Nombre d'exploitations produisant de la canne à sucre

Bassin de production	Effectifs 2010	Effectifs 2020	Évolution 2010-2020	Effectifs 2023	Évolution 2020-2023
GUADELOUPE	43 16	3 087	-28 %	2 762	-11 %
BASSE-TERRE	821	612	-25 %	519	-15 %
GRANDE-TERRE	1 958	1 355	-31 %	1 220	-10 %
MARIE-GALANTE	1 537	1 120	-27 %	1 023	-9 %

source: Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - Enquête pratiques culturales 2023

Figure 11

Main d'oeuvre en équivalent temps plein (ETP)

	2020		2023		
Type de main d'oeuvre	Nombre ETP	Part	Nombre ETP	Part	Évolution 220-2023
Chefs d'exploitation et coexploitants	1 721	63 %	1 472	61 %	-14 %
Salariés permanents non familiaux	597	22 %	511	21 %	-14 %
Main d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle	225	8 %	227	9 %	1 %
Main d'oeuvre familiale	208	8 %	209	9 %	0,5 %
TOTAL	2 752		2 429		-12 %

source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 12

Orientation technico-économique des exploitations cultivant de la canne

Orientation technico-économique	Effectif 2010	Effectif 2020	Évolution 2010-2020	Effectif 2023	Évolution 2020-2023
Exploitations avec combinaison de diverses grandes cultures	3574	1 923	-46 %	1771	-8 %
Exploitations combinant grandes cultures et cultures permanentes	78	78	0 %	113	45 %
Exploitations combinant grandes cultures et horticulture	26	57	119 %	29	-49 %
Exploitations de polyculture à orientation grandes cultures	59	49	-17 %	36	-27 %
Exploitations mixtes combinant grandes cultures avec herbivores non laitiers	198	265	34 %	172	-35 %
Exploitations mixtes combinant herbivores non laitiers avec grandes cultures	65	202	211 %	220	9 %
Exploitations avec diverses cultures et élevages mixtes	83	67	-19 %	73	9 %
Exploitations bovines spécialisées - orientation élevage et viande	31	142	358 %	101	-29 %
Autres exploitations de polyculture	25	48	92 %	21	-57 %
Exploitations spécialisées dans la production de fruits tropicaux	50	61	22 %	69	14 %
Divers	127	195	54 %	158	-19 %
Total	4316	3 087	-28 %	2762	-11 %

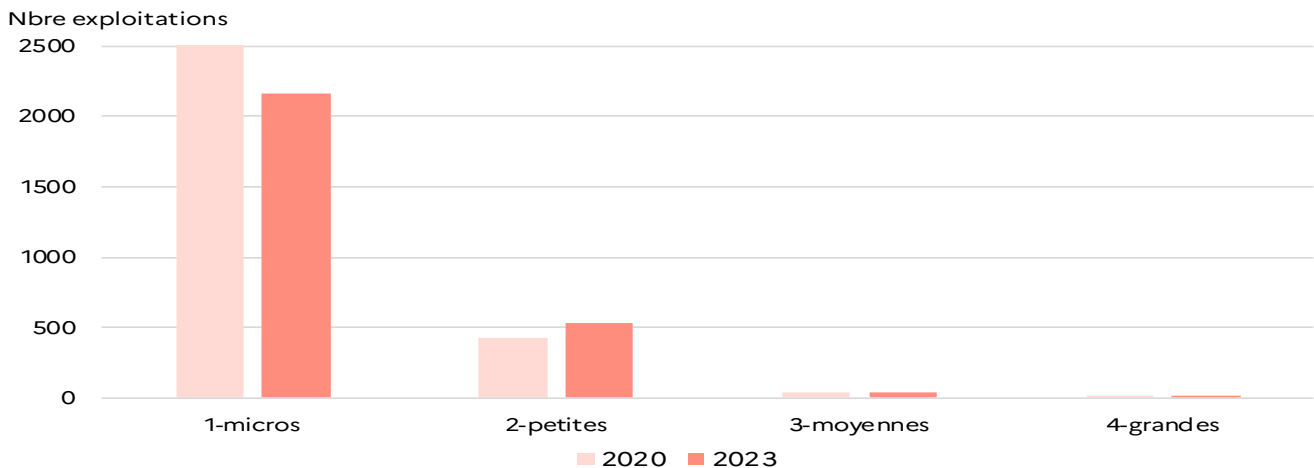
source: Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 13
Dimension économique des exploitations produisant de la canne

Dimension économique	Effectif 2010	Effectif 2020	Évolution 2010-2020	Effectif 2023	Évolution 2020-2023
Micros	3850	2590	-33 %	2168	-16 %
Petites	398	431	8 %	534	24 %
Moyennes	45	43	-4 %	39	-8 %
Grandes	23	23	0 %	21	-9 %
Total	4316	3 087	-28 %	2762	-11 %

source: Agreste - Recensements agricoles 2010, 2020 - Enquête structure exploitations 2023

Figure 14
Répartition dimension économique exploitations produisant de la canne en Guadeloupe



source: Agreste - Recensement agricole 2020 - Enquête structure exploitations 2023

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR



ALIMENTATION.GOUV.FR

[**www.agreste.agriculture.gouv.fr**](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la
Souveraineté Alimentaire
Service de l'information statistique, économique et du
pilotage de Guadeloupe
Route de Saint-Phy
Saint-Claude
97109 BASSE-TERRE Cedex

Directeur de la publication : O. DEGENMANN
Rédacteurs : L. ETCHEVERS
Composition : SISEP - DAAF 971
Dépot légal : JUILLET 2026
ISSN : 3130 - 8899
© Agreste 2026